



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Lyon, le 03 MAI 2023

Le Chef du service

à

ORPEA
348 Rue André PHILIP
69007 LYON 07

Réf : n° DIOTA 0100016441

- Objet :** dossier de déclaration n° 0100016441 instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : Suppression d'une retenue à CHAPONOST
Accord sur dossier de déclaration
- P J :** obligation d'information de la date de début et de fin des travaux

Madame, Monsieur,

Votre dossier relatif à l'opération suivante : **Suppression d'une retenue à CHAPONOST**, a été enregistré au guichet unique de la police de l'eau sous le numéro DIOTA 0100016441, à la date du 10/03/2023.

Après analyse de votre dossier et de ses compléments, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration au titre de la loi sur l'eau. Dès lors, sans préjudice de l'application d'autres réglementations, vous pouvez entreprendre cette opération conformément au dossier déposé.

Copies du dossier et de ce courrier sont adressées à la mairie de CHAPONOST pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront également mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le RHÔNE durant une période d'au moins 6 mois. Cette décision sera alors susceptible de recours contentieux par le déclarant et par les tiers devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément aux dispositions de l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 214-51 du code de l'environnement, l'exécution des travaux doit intervenir dans un délai de 3 ans à compter de la date du présent courrier, à défaut de quoi votre déclaration sera caduque. En cas de demande de prorogation de délai, dûment justifiée, celle-ci sera adressée au préfet au plus tard 2 mois avant l'échéance ci-dessus.

Les services de police de l'eau devront être avertis, au moins 15 jours à l'avance, de la date du début de la vidange du plan d'eau.

Ces services doivent également être informés de la date de fin des travaux et être destinataires d'un compte-rendu de chantier retraçant le déroulement des travaux et l'ensemble des mesures prises pour respecter les prescriptions applicables. Si nécessaire, les écarts entre la réalisation et les prescriptions, les raisons de ces écarts, les mesures alternatives prises et les justifications de leur équivalence concernant l'efficacité en matière de réduction d'impact, ou les justifications d'absence d'impact, y compris sur la sécurité, seront également à préciser.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental et par délégation,
le chef du service,

L'Adjoint
au Chef du Service

Denis FAVIER

OBLIGATION D'INFORMATION DE LA DATE DE DÉBUT ET DE FIN DES TRAVAUX

En déposant votre dossier de demande, vous vous êtes engagés à **informer le Service Eau et Nature de la DDT et le Service Départemental de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) des dates de démarrage et de fin chantier, au moins 15 jours à l'avance**

Je vous remercie de remplir les certificats ci-dessous et de les retourner soit par courriel aux adresses suivantes : ddt-eau@rhone.gouv.fr et sd69@ofb.gouv.fr, soit par voie postale (Direction Départementale des Territoires du Rhône - Service Eau et Nature - 165 rue garibaldi - CS 33862 - 69401 LYON cedex 03).

Certificat de **commencement** d'exécution des travaux

Nom, prénom ou Raison sociale : ORPEA

Adresse : 348 rue André Philip 69007 LYON

Nature et commune de situation du projet : Suppression d'une retenue à CHAPONOST

Numéro du dossier : 0100016441

Date de commencement prévu des travaux : _____
(les services de police de l'eau seront prévenus au moins 15 jours avant la date de début des travaux)

Les travaux seront réalisés conformément au récépissé de déclaration, aux éléments contenus dans le dossier déposé, aux arrêtés ministériels de prescriptions générales et à l'arrêté de prescriptions spécifiques le cas échéant.

Date :

signature du pétitionnaire

✕

Certificat de **fin** de travaux

Nom, prénom ou Raison sociale : ORPEA

Adresse : 348 rue André Philip 69007 LYON

Nature et commune de situation du projet : Suppression d'une retenue à CHAPONOST

Numéro du dossier : 0100016441

Date de fin des travaux : _____

Date :

signature du pétitionnaire

ce certificat n'exclut pas l'envoi de pièces techniques qui pourraient être exigées en fin de travaux